

l'an deux mil vingt-trois
Le six septembre à dix-huit heures
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, légalement convoqué, s'est réuni en mairie
sous la présidence de Mme CHERET, Présidente du CCAS,

Date de convocation
1^{er} SEPTEMBRE 2023

Etaient présentes :
Mmes BOIS, CHARIERAS, CHERET, FLOHIC, GILLMANN, MILON

**Date d'affichage
De la convocation**
1^{er} SEPTEMBRE 2023

formant la majorité des membres en exercice.

**Date de publication
De la délibération**
14 SEPTEMBRE 2023

Pouvoir : Mme BISSON a donné procuration à Mme CHERET

Nombre de membres 9

Absentes: Mmes DELAGE, DURAND,

Présents 6

Votants 7

OBJET : Election d'un vice-président

Madame la Présidente expose :
Suite à la démission de Mme GILLMANN de ses fonctions de vice-présidente du CCAS, il y a lieu de procéder à l'élection
d'un nouveau vice-président.

Mme la Présidente demande aux candidats à la vice-présidence de se manifester.
Mme MILON est seule candidate.
Mme la Présidente fait procéder au vote.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

A l'unanimité,

ELIT Mme MILON vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Pour extrait conforme

Cernay-la-Ville, le 14 septembre 2023

Claire CHERET
Présidente du CCAS

